

C'était la rentrée !

PAGE 2

Self-service à l'école élémentaire

PAGE 2

Les travaux en cours et à venir

PAGE 4

Environnement : des mouillages innovants

PAGE 4

📍 SÉCURITÉ

Numerisk au service du Plan Communal de Sauvegarde

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire. Il regroupe l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population. Il planifie les opérations des acteurs communaux de la gestion du risque (élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises partenaires) en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires.



Numerisk : un outil de planification des opérations.

population à prévenir en fonction du risque, et de nombreuses autres informations nourries. Le travail collaboratif entre élus et agents a débuté, afin d'alimenter cet outil.

Selon la situation, les informations saisies se recouperont automatiquement, permettant une intervention rapide, fluide et efficace.

Le PCS, par le biais de Numerisk, en tenant compte

Le Maire a l'obligation de garantir une alerte précoce et la mise à l'abri des habitants demeure sa priorité.

Afin de répondre à cette nécessité, la commune de La Flotte s'est dotée d'un outil de

gestion de crise en temps réel : Numérisk. Cette plateforme collaborative de sauvegarde, prévue pour fonctionner hors connexion, comprend une cartographie partagée, tous les lieux de mise en sécurité, les cibles de

des impératifs des plus fragiles (handicaps, incapacités diverses...) permet d'agir au plus près des aléas et des risques, et de protéger la population dans les meilleurs délais, en cas de survenue d'un sinistre. ■

À propos...



D'un environnement protégé et de risques anticipés

Marquée par trois vagues de canicule inédites, cette saison 2022 nous rappelle l'importance de la gestion de l'eau et la préservation de cette ressource naturelle pour nos activités vitales. A La Flotte, les douches de plage ont été fermées et le puits réservé aux seuls propriétaires d'animaux. Merci à tous d'avoir compris l'enjeu et de vous être conformés aux restrictions imposées précocément.

Certes, l'île de Ré a été épargnée par les feux de forêt et les intempéries aussi violentes qu'imprévisibles qui ont respectivement sévi dans les Landes et en Corse mais chacun doit toutefois se sentir responsable de son environnement. La fragilité de notre territoire n'est plus à démontrer.

La Flotte a offert à la population deux superbes feux d'artifice, parmi les rares ayant été maintenus, tirés en toute sécurité, depuis des barges en mer.

Le bilan de cette saison m'incite à aller plus loin en travaillant de manière collaborative à l'élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde, qui permettra d'anticiper les dangers et de protéger la population des risques naturels et sanitaires.

Jean Paul Héraudeau, votre Maire

📍 CIMETIÈRE

Portes automatiques



Les quatre portillons permettant l'accès au cimetière de La Flotte sont équipés d'un système d'ouverture automatisée. Ouverture de 8h à 17h30 du 1^{er} octobre au 31 mars, et jusqu'à 20h d'avril à septembre.

Renseignements : 05 46 09 60 13
les lundi, mardi, jeudi et vendredi



C'était la rentrée !



Cette rentrée scolaire 2022/2023 s'est déroulée sous les meilleurs auspices pour les écoles publiques de La Flotte, qui maintiennent leurs effectifs au même niveau que lors de la précédente rentrée, soient 62 enfants en maternelle et 124 enfants en élémentaire. Une classe de maternelle un temps condamnée a été sauvée, grâce à la mobilisation de tous. Ainsi ce sont trois classes de maternelle, toutes de doubles niveaux, et cinq classes élémentaires qui ont ouvert leurs portes le 1^{er} septembre. Virginie Garandel dirige toujours l'école maternelle, qui accueille une nouvelle enseignante : Anne Bureau Guillory, succédant à Nathalie Bigot. Olivier Friloux prend la direction de l'école élémentaire, à la suite du départ à la retraite de Véronique Préclin.

La municipalité de La Flotte a fait cette année d'importants travaux de remise à niveau durant

les vacances. Deux pompes à chaleur ont été rapidement mises en place pour l'école maternelle et l'ALSH, en remplacement d'un système de chauffage vétuste, représentant un budget de 320 K€. Les appartements bénéficieront donc dorénavant de compteurs individuels. Repeinte, l'école est égayée par un couloir multicolore et des sols bleus et gris.

Des stores ont été apposés sur toutes les fenêtres des écoles exposées en plein soleil, la fibre permettant le haut débit a été installée. Les classes ont été équipées de purificateurs d'air et de détecteurs de CO₂, signalant le besoin d'aération si l'air est saturé. Les sanitaires de l'école élémentaire ont été repeints et les luminaires changés. Le sable du bac à sable a été renouvelé, les panneaux de basket du gymnase et la protection des buts du handball, en mousse, ont été remplacés.

Enfin, un défibrillateur supplémentaire enfant et adulte a été installé dans l'école maternelle, et celui déjà présent a été déplacé du couloir au préau.

L'école Sainte-Catherine, seule école privée de l'île de Ré, toujours dirigée par Isabelle Gillard, compte 70 élèves répartis dans trois classes encadrées par les mêmes enseignantes. Son effectif se maintient. ■

RESTAURANT SCOLAIRE

Self-service à l'école élémentaire

Depuis cette rentrée, le restaurant scolaire des CP aux CM2 est organisé sous forme de self-service. Les enfants ont été sensibilisés dès le 1^{er} septembre à l'anti-gaspillage, à la composition équilibrée d'un repas et au tri de leurs déchets. Le fonctionnement leur a été détaillé. Une telle formule, évidemment encadrée par le personnel de cantine qui guide les plus jeunes, permet de favoriser l'autonomie des enfants, essentielle pour l'entrée au collège, qui se servent selon leur appétit, quitte à se resservir ensuite. Elle induit aussi moins d'attente, contribuant à fluidifier le service. Autre nouveauté, des légumineuses sont systématiquement proposées en plus des féculents.

La loi Egalim prévoit un ensemble de mesures visant à responsabiliser les acteurs du secteur



de la restauration collective. L'accent est mis, en particulier, sur la production locale et la diversité.

Des journées à thème et des opérations visant à l'éducation alimentaire des écoliers seront régulièrement proposées. ■

SOLIDARITÉ

« Parrainage 17 » pour les enfants



Pour grandir et s'épanouir, tout enfant peut avoir besoin de s'appuyer sur d'autres adultes que ses parents. « *Le parrainage de proximité, c'est tisser un réseau de solidarité avec et autour d'un enfant, pour lui permettre de s'ouvrir sur le monde et de préparer son avenir* », explique Parrainage 17.

A l'origine, ce dispositif bénéficiait surtout à des enfants accompagnés par l'Aide Sociale à l'Enfance. Puis l'association s'est adaptée aux nouveaux besoins de la société (liens familiaux parfois distendus, familles monoparentales, éloignement géographique des familles, etc.).

Basé sur le bénévolat et la solidarité, le parrainage de proximité permet à des parrains/marraines de partager un peu de leur temps avec un enfant/un jeune dans une relation affective durable. S'inscrivant dans le soutien à la parentalité, cette relation de confiance permet aux parents, parfois isolés, de prendre un peu de temps pour eux. Elle apporte à l'enfant/au jeune un cadre et des repères complémentaires, participant à son épanouissement.

Le rythme des rencontres se module au gré des disponibilités de chacun. ■

Parrainage 17

<http://parrainage17.org/>

06 87 65 83 16

contact@parrainage17.org

21 avenue du Champ de Mars
17000 La Rochelle

Restons vigilants

© Pixabay



Il est bon de rappeler que la crise économique induite par l'épidémie de Covid 19 s'est accompagnée d'une recrudescence de fraudes et d'arnaques, notamment en ligne. La vulnérabilité des consommateurs et des entreprises s'est accrue, il est essentiel de maintenir une vigilance permanente en rappelant les attitudes réflexes

qu'il convient d'adopter pour déjouer de potentielles arnaques.

Ainsi la Task-Force nationale de lutte contre les arnaques, pilotée par la DGCCRF*, a publié un guide de prévention contre les arnaques, composé de seize fiches préventives d'identification des principales fraudes. Chaque fiche comprend une définition de l'arnaque concernée, son mode opératoire et les recommandations à suivre si vous en êtes victime.

Si vous avez été victime d'une fraude, collectez un maximum d'informations sur la pratique et son mode opératoire (copies écran du site internet, enregistrement audio/vidéo des séances, échanges de mails, numéros de téléphones, compte bancaire bénéficiaire des fonds, etc.) puis déposez plainte, dès la constatation des faits, auprès d'un service de Police ou de Gendarmerie, ou par courrier auprès du Procureur de la République ou contactez la DGCCRF. ■

*Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes.

Le guide est disponible en mairie ou sur : www.economie.gouv.fr/fraudes-escroqueries-guide-prevention-grand-public-entreprises

QUOI DE NEUF A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ?

➤ Règlement local de publicité intercommunal (RLPi)

Aujourd'hui l'île de Ré est soumise au Règlement de publicité national : les enseignes, pré-enseignes, publicités doivent faire l'objet d'une autorisation d'urbanisme, instruite par l'Etat. Afin de pouvoir prendre en compte certaines spécificités locales, une procédure d'élaboration du Règlement local de publicité intercommunal est en cours, document qui sera annexé au Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Les commerçants et artisans de La Flotte seront tenus informés de la réglementation à appliquer. Le service instructeur sera donc dorénavant la Communauté de Communes et non plus la Préfecture.

➤ «Les Assises du Logement» le 13 octobre

La Communauté de Communes organisera, le 13 octobre 2022, les premières « Assises rétaises du logement ». Retrouvez toutes les informations sur cet événement et participez à l'enquête en ligne sur le site internet : <https://cdciledere.fr/>

➤ Conseillère numérique



Martine Kientz, conseillère numérique à la CdC de l'île de Ré, proposera tous les quinze jours des rendez-vous en Mairie de La Flotte, à compter du vendredi 22 septembre.

Prise de RV au **06 77 57 54 21**

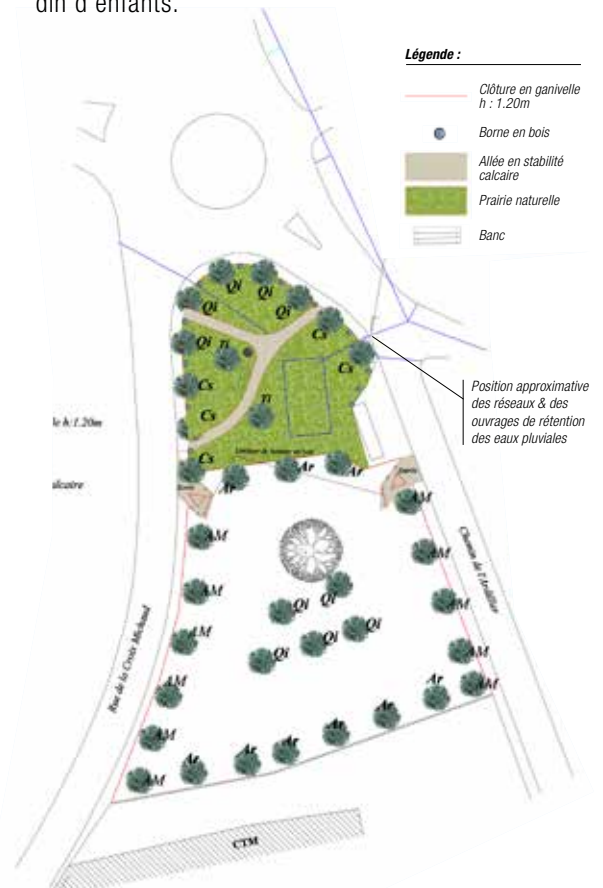
LE CHIFFRE

100

C'est le nombre d'arbres déjà plantés ou qui le seront prochainement.

Végétalisation des quartiers

La volonté de la commune de revégétaliser les espaces se traduit concrètement par plus de 100 arbres qui auront été plantés en moins de 3 ans. Tous les quartiers sont concernés : La Maladrerie et la rue de La Serpent, la pointe de l'Ardilliers, la rue des Bois (avec le verger), la base nautique, le cours Chauffour, l'école et le jardin d'enfants.



Tilia cordata (TI)



Acer platanoides
Crimson King (Ar)



Acer monspessulanum (AM)
Erable de Montpellier



Cercis siliquastrum (Cs)
Arbre de Judée



Quercus ilex (Qi)
Chêne vert

Les travaux en cours et à venir

➤ **Pôle médical** : le projet démarre, suivi par l'architecte et maître d'œuvre Vincent Gauthier et l'assistant au maître d'ouvrage M. de Boysson (cabinet Setim). Le budget total s'élève à un million d'euros et la livraison est prévue pour juin 2023.

Les ophtalmologiste et orthoptiste ainsi que la sage-femme déjà installés dans des locaux provisoires seront alors rejoints dans ce nouveau bâtiment par un dermatologue, un cardiologue et un ORL. Deux cabinets seront disponibles pour accueillir par la suite rhumatologue et endocrinologue.

➤ **Du côté de l'église** : les murs ont été restaurés par endroits. La clé de voûte de la porte Sud s'affaissait, elle a été reprise. Le soubassement de la chaire menaçant de s'effondrer a été réparé. Toutes les huisseries

extérieures du Presbytère (grilles, porte, volets...) ont été repeintes.

➤ Pour la sécurité de tous et après concertation et validation par Ré Nature Environnement, **3 arbres morts au Clos Biret ont été abattus. Ils seront remplacés.**

➤ **3 phases de travaux pour les rues de La Maladrerie et de La Serpent** : du 12 au 30 septembre première étape dédiée à l'aménagement de la raquette de retournement et de neuf places de stationnement, dont une PMR, au bout de la rue de La Serpent. Ensuite 2 périodes pour l'aménagement de la rue de La Maladrerie incluant une désartificialisation avec plantations et resserrments de chaussée invitant à ralentir la vitesse de circulation souvent excessive : du 3 au 28 octobre, puis du 2 novembre au 12 décembre. ■

EN BREF

• **Tournée annuelle de conservation cadastrale** : Madame Mayoral, géomètre du cadastre, est présente à La Flotte depuis le 13 septembre et jusqu'au 15 novembre, pour la tenue à jour du plan cadastral. Elle sera amenée à se déplacer sur la commune.

• **Nouveaux arrivants** : vous avez choisi de venir vous installer à La Flotte ? Bienvenue ! Présentez-vous en mairie auprès d'Alyssia (Tél : 05.46.09.60.13) et inscrivez-vous sur la liste des nouveaux arrivants. Vous serez invité à partager le verre de l'amitié à l'occasion d'un cocktail organisé en votre honneur ! Toutes les informations inhérentes à la vie de votre village vous seront

communiquées. De quoi vous sentir complètement intégré, et bien chez vous.

• **Le Repas de l'âge d'or** est prévu vendredi 25 novembre midi à la base nautique. Vous résidez à La Flotte et avez plus de 70 ans ? Si vous remplissez ces 2 critères, la participation est gratuite et une invitation vous sera envoyée fin octobre. Si toutefois vous ne la recevez pas, signalez-vous en mairie avant le 15 novembre. Vous pouvez venir accompagné (40 € pour les accompagnants, réservation obligatoire).

• Les traditionnelles **boîtes de chocolats** de Noël seront distribuées aux plus de 75 ans du 1^{er} au 15 décembre ■

Lettre d'information du Maire de La Flotte

Directeur de la Publication : Jean Paul Héraudeau - Rédaction : Mairie - Maquette & mise en page : Valérie Le Louer - Impression : Imprimerie Rochelaise - Dépôt légal : n° ISSN 2802-9410 - Edition : 3300 exemplaires - Distribution en boîtes à lettres

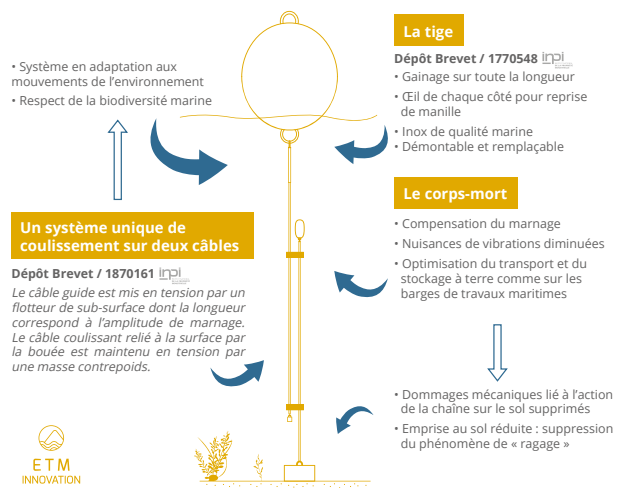
Votre journal est imprimé sur du papier écologique sans chlore et issu de forêts gérées durablement, avec des encres végétales, les déchets sont recyclés. Le logo Imprim'Vert et la certification PEFC de notre imprimeur le garantissent.



ENVIRONNEMENT

Des mouillages innovants

Le parc Naturel Marin de l'Estuaire de la Gironde et de la Mer des Pertuis est à l'origine d'un projet de développement de mouillages innovants de moindre impact sur les habitats à fort enjeu environnemental. Un contrat a été conclu avec la société ETM. Le Département s'est associé à ce projet et à ce titre, le port de La Flotte reçoit trois mouillages expérimentaux. La ligne de mouillage est réalisée en fibre textile haute performance maintenue en flottaison par des flotteurs répartis jusqu'au posé total du bateau. Les fonds marins sont ainsi préservés. ■



(source : l'actualité des Ports-Charente Maritime - septembre 2022)

CARNET

Du 31 mai au 30 août 2022

NAISSANCES

Louise MARISSAL 19 juin
 Izia GUY 29 juin
 Nino DELAVALLÉE 10 août
 Paul POULIN MOENS 19 août
 Ambre FALLOURD FAIVRE 24 août
 Abriel HIS 29 août

DÉCÈS

Gilles FRÉMICOURT 31 mai
 Yvette PENAUD née BRIN 17 juin
 Roger MANCONE 02 juillet
 Gérard CAILLE 04 juillet
 Véronique ANTONA divorcée GOURDON 10 juillet
 Simone MOSER née ROBERT 22 juillet
 Henri FAYS 28 juillet
 Jean-Louis LE CARROUR 11 août
 Maria PACHECO GONZALEZ 30 août